

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL
11, Rue Balay
42021 ST-ETIENNE CEDEX 1

Accord de Participation

Enregistré le : 16/12/98
Sous le numéro : 62.66 - 98
Le Directeur Départemental



Levallois Perret le 11/12/1998

**Le Directeur
par délégation**

Un inspecteur du travail AVENANT A L'ACCORD DE PARTICIPATION DU 4 OCTOBRE 1973

Il est pris acte de l'avenant à l'accord suivant :

Nathalie BLANC

ENTRE :

La Société THUASNE
Société Anonyme au capital de 9 019 780 frs
Siège Social
118-120 Rue Marius AUFAN
BP 243
92307 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Représentée par Madame Elizabeth DUCOTTET - Président Directeur Général

d'une part,

ET :

La délégation du personnel au sein du Comité Central d'Entreprise de la Société THUASNE constitué par :

Monsieur BRUNET Jean Jacques
Monsieur DECHELETTE Laurent
Monsieur MULETIER Roger
Mademoiselle VALETTE Sylviane

Monsieur RAOULT Gérard (suppléant)
Mademoiselle ROCHE Françoise (suppléant)
Monsieur SILBERMANN Frédéric

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Modification de l'article 4 – Mode de répartition entre les salariés.

La réserve est répartie entre les salariés de la façon suivante :

- Pour 50%, la réserve est répartie entre les salariés proportionnellement au salaire perçu, celui-ci étant égal au total des sommes versées à chaque bénéficiaire au cours de l'exercice considéré. Un salaire plancher déterminé à 8 500 frs bruts mensuels servira de base minimum pour cette répartition.
- Toutefois, le salaire perçu n'est pris en compte que jusqu'à concurrence d'un montant égal à quatre fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale.
- Pour 50%, la réserve est répartie de façon identique pour chaque salarié.
- Le montant des droits susceptibles d'être attribués à un même bénéficiaire pour un même exercice ne peut excéder une somme égale à la moitié du plafond annuel de la Sécurité Sociale.
- Lorsque le salarié n'a pas accompli une année entière de présence dans l'entreprise, les plafonds sont calculés au prorata de la durée de présence.

Pour la Société THUASNE

Pour la délégation du Personnel
au Comité Central d'Entreprise

Siège social / Head & Sales Office
118-120, rue Marius Aufan - BP 243
92307 Levallois-Perret Cedex - France
Tél. 01 41 05 92 92
Fax 01 41 05 89 89
Fax +33 (0)1 41 05 89 91 (Export)

Etablissement Industriel / Production Site
27, rue de la Jomayère
42031 Saint-Etienne Cedex 2 - France
Tel. 04 77 81 10 10
Fax 04 77 81 10 59

Internet : www.Thuasne.com

Service Clientèle / Customer Service
France Tel. 04 77 81 40 42
Fax 04 77 81 11 99
Export Tel. +33 (0)4 77 81 40 01/02
Fax +33 (0)4 77 81 10 03
Telex 300 046F

SA au capital de 9 019 780 francs - 542 091 186 RCS Nanterre - Code APE 175 G - CCP Paris 5736-88 E
SIRET Siège Social 542 091 186 00073 - SIRET Etablissement Industriel 542 091 186 00040 - N/Ident TVA/V.A.T. FR 88 542 091 186